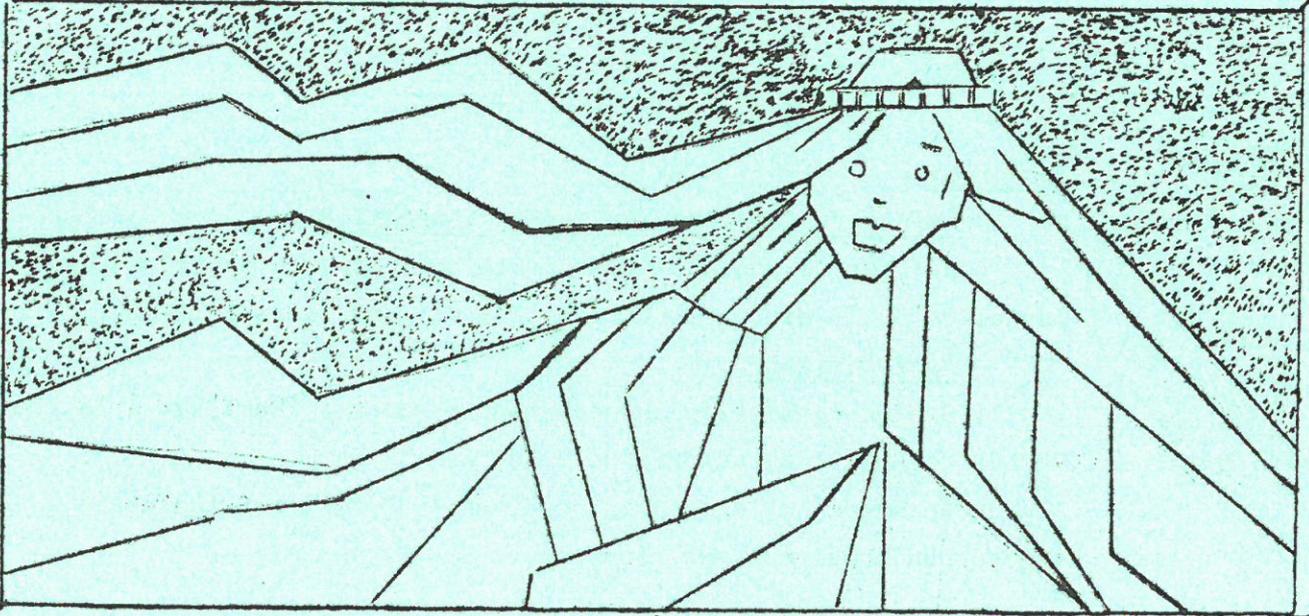


# ENTRÉE-NOUVEAU.

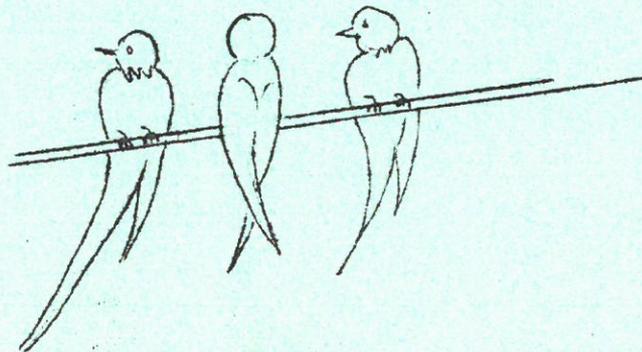
THIAVILLE S/ MEURTHE

SEPT 92

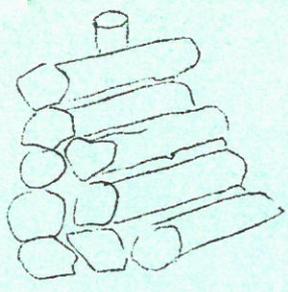
N°298



VIERGE





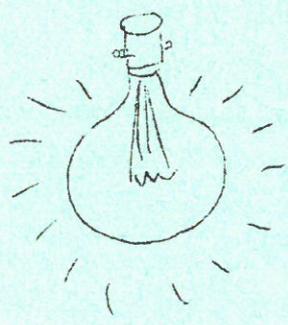


- M. GAUDEL est autorisé à commencer les livraisons aux habitants sans attendre l'exploitation complète des parcelles.

- Compte tenu du volume restant disponible après avoir servi les habitants et de celui restant à façonner, le Conseil autorise la vente à l'amiable du reliquat, aux meilleures conditions pour la Commune. La commission des forêts est chargée de rechercher des acquéreurs potentiels.

3. Eclairage public :

Le devis présenté par la DDE ( 47 604 F TTC ) est accepté et la subvention utile est sollicitée pour réalisation en 1 993. Une dizaine de points lumineux supplémentaires seront mis en place.



4. Intercommunalité :

Le Conseil confirme son adhésion au SIVOM du Pays de Baccarat sans exclure à l'avenir d'autres formes de structures intercommunales si l'intérêt des habitants et des communes le justifie. Le Maire est chargé de suivre très attentivement cet important dossier.

5. Droit de préemption :

Le Conseil n'utilise pas son droit à l'occasion de la vente de l'immeuble de Mme Vve MICHEL.

6. Loyer Communal :

. L'appartement situé au dessus de la Mairie est mis gracieusement à disposition de M. Rémi CARCIOFI instituteur nommé au 1er septembre 1 992 en remplacement de Mme AUBERT. La Commune percevra de l'Etat l'indemnité prévue.

+ 4%

. Une augmentation de 4 % sera appliquée au 01 octobre 1 992 à la location de l'appartement de fonction situé au dessus de l'école est occupé par M. CUNY. Le loyer mensuel passera ainsi de 673,67 F à 700,62 F soit une majoration de 26,95 F. par mois.

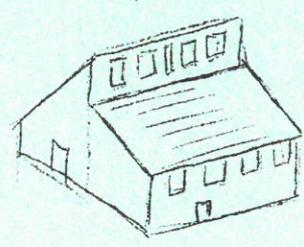
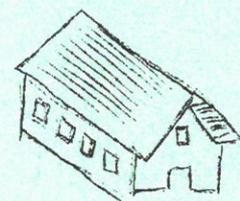
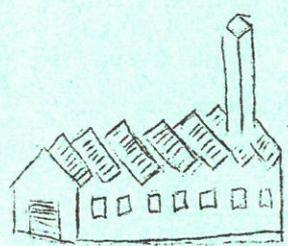
7. Parc d'activités RAON THIAVILLE ( P.A.R.T. )

La création du syndicat intercommunal d'activités entre les communes de RAON et THIAVILLE a été acceptée par les Préfets des Vosges et de M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup>. L'arrêté préfectoral utile a été signé et notifié récemment. Les statuts du syndicat prévoient que le siège de celui-ci est fixé à la Mairie de THIAVILLE sur MEURTHE d'une part et qu'il est administré par un comité composé de 5 délégués titulaires et 2 suppléants élus par chaque Conseil Municipal.

En conséquence, il est procédé à l'élection utile.

Sont élus membres titulaires :

- M. JACQUEL
- M. ERHARD
- M. HIRTZ
- M. PETTOVEL
- Mme M.T GEORGES



Sont élus suppléants :

- M. Paul GEORGE
- M. Gaston STOUTER

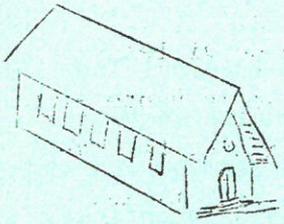
Lorsque les délégués raonnais seront élus, le comité sera réuni au complet pour élire le président et le bureau.

8. Divers :

Une très forte augmentation de la taxe d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères est annoncée pour 1 993 par le Syndicat intercommunal.

Les conventions avec les locataires des appartements situés au dessus de la Mairie et de l'école sont examinées et approuvées. Le point est fait sur les Contrats Emplois Solidarité, les Sapeurs Pompiers, les travaux en cours, la décharge communale, les élections de la Municipalité Junior.

La séance est levée à 12 H 00.



+ 30% ?  
+ encore ?

EN VRAC ...

PROCHAINES MANIFESTATIONS

26 septembre	bal d'automne	Associat. Familiale	THIAVILLE
27 septembre	Assemblée Générale	Foyer Rural	THIAVILLE
24 octobre	Soirée diapositives	Foyer Rural	THIAVILLE
25 octobre	Belote	Foyer Rural	LACHAPELLE



LA VIE DU VILLAGE

Décès : Le 1er septembre est décédé à St Dié M. Georges HUMBERT domicilié 6 Rue du Moulin à Thiaville. Il avait eu 83 ans en mars. A son épouse et à sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

Nouveaux habitants : M. Rémi CARCIOFI instituteur nommé en remplacement de Mme AUBERT et venant de HAUCOURT MOLAINÉ s'est installé dans l'appartement de fonction situé au dessus de la Mairie. Nous lui souhaitons une très cordiale bienvenue.

JEUNES DE THIAVILLE nés en 1 979, 1 980, 1 981, 1 982 et 1 983, N'OUBLIEZ PAS DE VOTER LE mercredi 30 SEPTEMBRE de 16 H à 19 H.

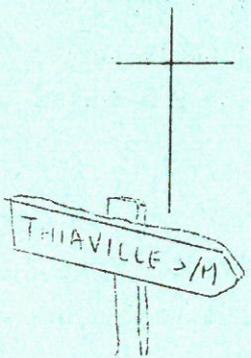
LUTTE CONTRE LA RAGE

Nous sommes dans une zone de vaccination expérimentale des renards contre la rage, par voie orale. Des appâts en tablettes de 4 cm de couleur marron ont été distribués aux alentours, par hélicoptères.

NE LES TOUCHEZ PAS . NE LES RAMASSEZ PAS.

Dites le à vos enfants ! ...

ATTENTION



En cas de contact accidentel téléphonez :

- . Direction des Services Vétérinaires à Malzéville Tél : 83.33.27.91.
- . Laboratoire d'Etude sur la rage à Malzéville Tél : 83.29.26.08.
- . Centre de Traitement Antirabique C.H.U. Brabois 83.15.30.30.

### LE SAVEZ-VOUS ?

Comme promis en juillet et août 1992, voici quelques idées pour bien aborder la rentrée...

En effet, c'est souvent à cette période de l'année qu'il nous faut prendre diverses dispositions :

- . Habiller les enfants,
- . Choisir leur assurance scolaire ... si la vôtre ne la prévoit pas déjà,
- . Prolonger l'été, les bienfaits des vacances avec des nouvelles idées de recettes.
- . Exploiter vos dons pour le bricolage, en acquérir ou en faire profiter d'autres personnes,
- . S'informer sur ses droits et ses possibilités pour une année sans soucis,

et tant d'autre chose encore...!

Afin de répondre à toutes vos attentes, une activité vous est proposée dans le cadre du Service Départemental des Affaires Sociales de Mthe et Melle.

Une conseillère en Economie Sociale et Familiale animera cet atelier **OUVERT A TOUS ET A TOUTES**, quel que soit votre âge et votre lieu d'habitation ( **THIAVILLE OU LACHAPELLE** ). Les thèmes abordés dépendront des centres d'intérêts, ils permettront d'établir un programme sur l'ensemble de l'année.

**AUCUNE PARTICIPATION FINANCIERE N'EST DEMANDEE...C'EST GRATUIT !**  
Seules votre motivation, créativité ou volonté seront mises à contribution !

Ces rencontres vous sont proposées

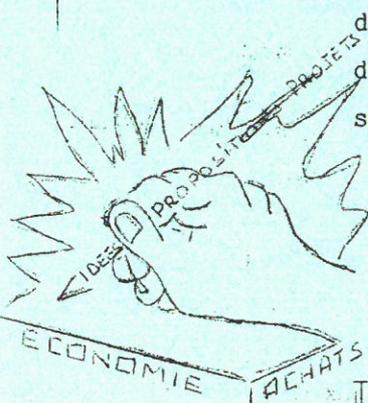
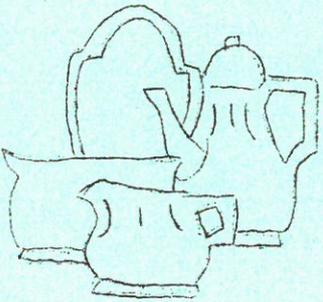
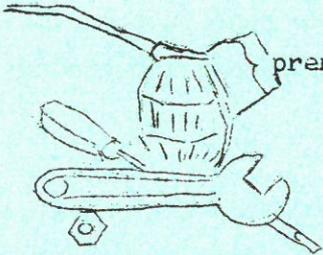
MARDIS DE 13 H à 16 H à l'annexe du Foyer Rural de  
THIAVILLE sur MEURTHE

à partir du MARDI 22 SEPTEMBRE 1992

Venez nous retrouver !....

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter Mme Dominique  
BRESSION 6 Rue Marquise du Chatelet à Lunéville Tél 83.74.23.49.

RENDEZ-VOUS LE 22 SEPTEMBRE à 13 H.



Amicale des Sapeurs-Pompiers :

Les pompiers se sont réunis le 22 août 1992 en assemblée générale pour renouveler le bureau de l'Amicale.

Après élection voici la composition du nouveau bureau :

Président : GEORGE Dominique

Secrétaire Trésorier : VALENTIN Thierry

La somme de 1 173,00 nous a été versée en plusieurs dons au cours de l'année passée lors de nos interventions. Nous remercions les généreux donateurs.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers a reçu un don de 173,30 F à l'occasion du mariage de Thierry Georges et Evelyne Lazarowick. Elle les remercie de ce geste et leur renouvelle tous ses vœux de bonheur.

D.G.

DICTONS DU MOIS

1 E lè Saint-Michel,  
Ne lèhihièu pu é champs les frus.

A la Saint-Michel,  
Ne laissez plus les fruits aux champs.

2 Saint Lambert pluviarve,  
Neuf jous c'est dangerârve

St Lambert pluvieux,  
Neuf jours dangereux.

3 En septembe, si l'ôhi fyôre,  
Eul rasîn vîn mûr.

En septembre, si l'osier fleurit  
Le raisin mûrit.

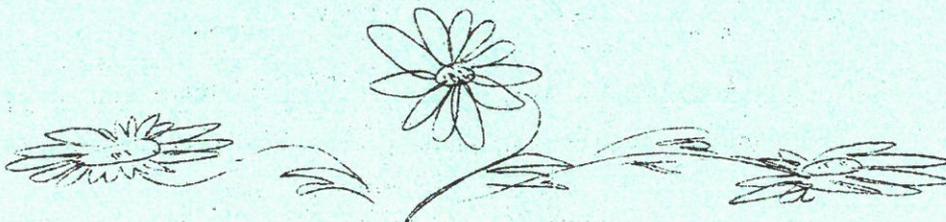
4 E lè Saint-Michel,  
Lè choloû monte au ciel.

A la Saint-Michel,  
La chaleur monte au ciel.

5 Si t'vyû bin récolter,  
E lè Saint-Kyô some to byè.

Si tu veux bien récolter,  
A la Saint-Cloud sème ton blé.

\*\*\*\*\*  
\*\* Dépôt légal: 328/80                      Imprimerie: Mairie de THIAVILLE/Meurthe \*\*  
\*\* Directeur: Michel JACOUEL \*\*  
\*\*\*\*\*



# ENTRÉE-NOUS.

THIAVILLE ½ MEURTHE — SEPT 92 — N° 286 —

SPECIAL RENTRÉE DES CLASSES



### 1. CANTINE SCOLAIRE

◊ Se munir des tickets repas dès à présent auprès de Mme Carole SCHMIDT, en Mairie de THIAVILLE/Meurthe (prix: 22 francs le repas, garderie de 11H15 à 12H50 comprise).

◊ Les tickets seront ramassés chaque matin par les enseignants et la commande du nombre de repas sera faite aussitôt. Il importe que votre enfant soit donc en possession de son ticket le matin.

Cette formule évite de confier de l'argent aux enfants et des manipulations à l'école.

### 2. GARDERIE

Pas de changement par rapport à l'an passé.

### 3. HORAIRES DES COURS

Matin: c'est désormais de 8H15 à 11H15 et non plus de 8H00 à 11H00.

Après-midi: Pas de changement: 13H00 à 16H00.

### 4. AUTOBUS POUR BACCARAT / LUNEVILLE

Désormais, il y aura 2 arrêts seulement:

- Café du Moulin
- Mairie

Attention: l'arrêt de l'école est supprimé, le car amenant les enfants de LACHAPPELLE à THIAVILLE n'étant plus celui qui va à BACCARAT ou LUNEVILLE.

### 5. ANNEXE DU FOYER RURAL

En attendant la réalisation des travaux créant une nouvelle aire d'accueil/cantine, ces activités se dérouleront à l'Annexe du Foyer Rural, contiguë à l'école.

En conséquence, ce bâtiment sera utilisé les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 6H45 à 7H50, de 11H00 à 13H30 et de 16H00 à 18H00 et le samedi de 7H00 à 7H50 et de 11H00 à 12H00.

Les Associations et autres utilisateurs voudront bien noter cette occupation et modifier en conséquence, si besoin est, le planning de leurs activités.

